



Avis d'appel public à la concurrence

MP 2020-09

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.97 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : mpublics@atc.corsica

Activité(s) principale(s) : Tourisme -Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. - **Profil d'acheteur :** <http://www.achatspublicscorse.com>

Objet du marché : Impression des éditions de l'Agence du tourisme de la Corse, de la fourniture de papier jusqu'à la livraison.

CPV principal : 78100000-8 **Numéro de référence du marché :** MP 2020-09

Type de marché : Fournitures

Type de prix : Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires. Dévolution en accord-cadre unique. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 73 000.00 euros HT. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 73 000.00 euros HT.

Procédure : MAPA ouvert. Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée. Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Critères d'attribution

Voir RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Voir C.C.A.P.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.achatspublicscorse.com avec référence ATC/ MP 2020-10.

Conditions de remise des candidatures et des offres

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.



Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 juillet 2020

Date limite de réception des offres : 17 août 2020 à 16:00 (heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin et Nice-Matin, BOAMP, Petit bastiais, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com.